

Recherches sociographiques



Denis DUMAIS, *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*

Diane Vincent

Volume 30, numéro 1, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vincent, D. (1989). Compte rendu de [Denis DUMAIS, *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*]. *Recherches sociographiques*, 30(1), 129–131. <https://doi.org/10.7202/056420ar>

Les Cahiers du socialisme (J.-G. LACROIX) et *La Revue internationale d'action communautaire* (G. RENAUD), tout en étant préoccupé des effets de la marginalisation, qu'elle soit socio-économique (P. BÉLANGER et B. LÉVESQUE), culturelle (Y. ALIX) ou ethnique (F. MIDY). D'autre part, la nécessaire autonomie politique à sauvegarder ou à créer pour assurer cette continuité du mouvement devient un enjeu important alors que des dépendances financières (G. MERCIER, J.-Y. JOANNETTE), des récupérations institutionnelles (M. LETELLIER, H. LAMOUREUX) et professionnelles (D. BOURQUE, D. PLAMONDON, F. DEMERS) menacent l'autonomie de certains groupes (S. FULLUM, V. O'LEARY), de certains médias (M. RABOY). Une telle réflexion s'approfondira deux ans plus tard, lors du colloque provincial sur le développement communautaire (Victoriaville, 16 au 18 octobre 1986) et à la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'État, alors qu'on parlera encore plus spontanément de financement des organisations, d'implication dans le développement économique et de conditions personnelles de vie.

Animation et culture en mouvement nous fournit donc d'autres points de repère importants pour mieux lire les forces de certaines initiatives d'expérimentation sociale. Ainsi, le livre marque-t-il un temps du mouvement social québécois et une période de « soudure » entre une tradition militante (qui a dû composer avec une certaine gestion étatique du social) et la formulation de solutions qui s'enracinent dans de nouvelles sensibilités culturelles. La présentation d'ensemble rend bien cette dynamique alors qu'à la suite d'une réflexion sur vingt ans d'animation (chap. 1), on tente d'identifier les pratiques et enjeux nouveaux tant dans les organisations populaires (chap. 2), le mouvement des femmes (chap. 3), les regroupements de communautés ethniques (chap. 4), les mouvements écologique et pacifiste (chap. 5), que de certains usages culturels (chap. 6) et des outils d'information et d'analyse (chap. 7). Avant de procéder à des interprétations du mouvement social (chap. 9), on tente de mesurer un peu plus certains enjeux de diverses pratiques communautaires actuelles (chap. 8).

En fait, l'ouvrage dresse un bilan d'ensemble qui constitue un « fonds de patrimoine stratégique » important. Il reflète, en continuité, à la fois la fin et le début d'une époque toujours en quête de la « nébuleuse alternative » solution de rechange. Peut-être sont-ce uniquement les objets politiques qui changent et la façon de les aborder puisqu'on a appris à se préoccuper davantage de la réalité des intervenants !

Hugues DIONNE

*Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ),
Université du Québec à Rimouski.*

Denis DUMAIS, *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1987, 155 p.

Manifestement, *Les prononciations en français québécois* est une étude linguistique destinée à un large public : le ton, les titres de chapitres et le mode de transcription des exemples ne sont pas courants dans les ouvrages spécialisés ; de plus, Denis Dumais évite

systématiquement l'usage de termes techniques. Dans un avertissement, il fait quelques remarques générales sur le français du Québec, ou plutôt sur les français d'ici, et sur l'intérêt que suscite l'étude de la prononciation. Il s'appuie sur une conception très actuelle de l'analyse linguistique qui se veut rigoureuse mais non qualitative. La langue est présentée comme une organisation complexe et dynamique de sons et de mots en relation avec une organisation sociale tout aussi complexe et dynamique.

La brièveté de la note sur la transcription indique que l'auteur compte plus sur les exemples que sur une quincaillerie phonétique sophistiquée pour montrer les différentes caractéristiques du français québécois. Qu'il dispense le lecteur de lire les chapitres dans l'ordre est aussi un indice de son dessein : le livre s'adresse à toute personne avide de se documenter sur des faits de langage, au gré de sa curiosité.

Parler de la prononciation des Québécois, c'est relever ce qui est spécifique à ce groupe. En conséquence, Dumais ne s'attarde pas à décrire les éléments qui font partie du français universel, qui sont communs à un ensemble de communautés francophones. Les prononciations particulières des sons impliquent généralement des phénomènes qui sont présentés dans ce livre comme on le ferait dans un texte plus « savant ». Pour chacune, on suit un modèle à peu près constant : description d'un phénomène de prononciation, évocation des contextes linguistiques qui amènent différentes prononciations, remarques sur les cas spéciaux, le développement historique et les connotations sociales, et, finalement, inventaire des références sur le sujet. De nombreux exemples illustrent chaque cas.

La principale qualité de l'ouvrage est d'exposer un ensemble de phénomènes complexes sans tomber dans des explications faciles ou caricaturales. Ainsi, l'auteur n'hésite pas à déborder du cadre de la prononciation pour en montrer les liens avec l'intonation, la morphologie ou la syntaxe. Il réussit à banaliser les « écarts » de prononciation qu'on trouve au Québec en les présentant comme des faits de langue intégrés dans un système cohérent. De plus, s'il ne porte aucun jugement sur les prononciations, il présente avec justesse les connotations que portent certaines d'entre elles.

L'ouvrage de Dumais comporte cependant certaines lacunes dont la principale est directement liée au mode de transcription adopté. La transcription « orthoépique » calque sans détour l'orthographe ; ainsi, lorsqu'il aborde la prononciation du *oi/oié*, il utilise des exemples comme *boit* et *voit* qu'il transcrit *boét* et *voét* où le *t* est présent même s'il n'est pas prononcé. Ceci contribue à accentuer le lien de dépendance entre l'orthographe et la prononciation, lien qu'il vaut mieux faire oublier lorsqu'on s'intéresse à l'analyse méthodique de la prononciation.

Un autre problème de ce procédé : les exemples ne contiennent comme écart orthographique que l'élément décrit. On pourrait donc retrouver un même mot transcrit de plusieurs façons dans différents chapitres. Par exemple, le mot *dune* pourrait être transcrit *dzune* au chapitre premier et *deûne* au cinquième chapitre. Il est vrai que la transcription qui contiendrait tous les phénomènes en relation avec un mot serait très lourde, mais l'auteur aurait pu donner, à la fin du livre, des exemples de mots, voire de phrases où le lecteur aurait vu des phénomènes en interrelation.

Finalement, l'orthoépique présente des prononciations sans nuancer les phénomènes phonétiques. Les lecteurs peuvent-ils vraiment s'imaginer qu'ils prononcent *flaeur*,

ameûuse, chaèvre, coulaevvre ou *soâor*? En mettant les lettres sur un même pied, on représente le mot sans hiérarchiser les sons. Si Dumais tenait absolument à ce système pour des raisons manifestes de facilité d'accès à l'information, il aurait dû préciser — et cela à plusieurs reprises — les valeurs à donner aux lettres pour qu'elles correspondent à des prononciations.

On note l'absence du phénomène du *r* qui est pourtant très caractéristique et surtout très bien documenté en français québécois. Dans le même ordre d'idées, je déplore l'insuffisance de remarques sociolinguistiques, alors que les études très nuancées foisonnent sur les différents aspects que l'auteur traite. Dans son ouvrage, il rapporte encore qu'en Beauce on dit comme ceci ou qu'à Québec on dit comme cela. Cette formule continue à maintenir la vision trop tranchée qu'on a des parlers régionaux.

Le livre de Denis Dumais a somme toute plusieurs des qualités des études destinées à un large public. D'accès facile, il présente une synthèse consistante de la prononciation en français québécois. Mais il faudrait mettre en garde ceux qui voudraient devenir des spécialistes : la recherche en phonétique exige une rigueur et une discipline insoupçonnées à la seule lecture de ce livre.

Diane VINCENT

*Département de langues et linguistique,
Université Laval.*

Pierre-Yves GUAY, *Les firmes transnationales et l'État-nation*, Montréal, Agence d'Arc, 1987, 498 p.

Il est toujours hasardeux de recenser un ouvrage qui se situe clairement dans un courant idéologique et une discipline que l'on connaît, somme toute, assez peu. Pierre-Yves Guay s'inspire fortement de la grille marxiste, alors que j'y suis peu sensible ; il est sociologue, alors que je ne le suis pas. Il y a là, me semble-t-il, beaucoup plus que de simples différences d'étiquettes : peu de concepts, peu de relations sur lesquels se fonde l'analyse sociologique peuvent trouver place dans les principaux courants de l'analyse économique de sorte que ces deux univers ont beaucoup moins en commun qu'on serait porté à le croire.

Cette mise en garde étant faite, Guay nous a apporté une contribution dont on doit reconnaître la valeur. Sauf en de rares occasions, il a su résister à la tentation de la « violence verbale », de l'attribution d'étiquettes peu flatteuses à tous ceux qui ne partagent pas l'idéologie. La lecture n'en devient que plus intéressante, enrichissante, et la retenue dont il fait preuve nous incite à le lire jusqu'au bout, ce qui n'est pas toujours le cas avec des ouvrages de ce genre. Esprit brillant, observateur bien informé, travailleur, critique redoutable, il nous apporte une analyse sévère sans doute, mais le plus souvent rigoureuse, des relations entre les entreprises et les gouvernements. Pour ma part, j'ai trouvé dévastateur son chapitre 12 sur « la fourniture du capital public dévalorisé », mais j'admets que c'est peut-être parce que, dans un langage différent, il rejoint alors ma propre conclusion sur cet ensemble de mesures gouvernementales.